



PIERRE MAUDET
Un partenariat réussi avec Nespresso pour la collecte des capsules usagées.

CONCEPT

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ MARCHENT EN VILLE DE GENÈVE

Le développement de 25 écocontrats a été conclu entre les autorités et des entreprises. **PAR SERGE GUERTCHAKOFF**

«**A** la tête de la voirie, j'ai découvert qu'on ne peut pas améliorer l'attractivité d'une ville si l'on est tout seul. Pour y parvenir, le rôle des entreprises est essentiel», confie Pierre Maudet, le magistrat radical à la tête du Département de l'environnement et de la sécurité de la ville de Genève. Afin d'intégrer l'ensemble des acteurs dans la chaîne des déchets, il a développé des écocontrats. De quoi s'agit-il? «Le concept est de générer un partenariat personnalisé, basé sur un contrat moral entre l'entreprise et la ville», résume Sebastian Chiappero, du cabinet Sponsorize qui en a développé un certain nombre. Exemples: La Banque Syz & Co s'est engagée à supprimer les gobelets en PET, à réduire sa consommation d'eau et d'électricité. Les économies réalisées seront réinvesties pour encourager

l'usage des transports publics auprès de ses collaborateurs en leur finançant l'abonnement. Givaudan, le leader mondial des arômes et des senteurs, a lancé une cellule de conseils pour ses salariés afin de répondre aux questions sur les thématiques environnementales.

Le géant du négoce agroalimentaire Bunge a mis en place des points de collecte de piles dans ses bureaux et propose un cours de sensibilisation au tri des déchets. Une visite de l'usine d'incinération cantonale est aussi planifiée. Un programme Green Day a été établi pour Merck Serono afin d'assurer la récolte des mégots aux abords de l'entreprise. S'y ajoutent des cours pour sensibiliser le personnel au tri des déchets sur le lieu du travail ainsi qu'à la maison. La

multinationale s'engage encore à assurer des achats responsables et à réduire le PET dans sa cafétéria.

Le restaurateur romand DSR a participé au développement d'un programme de réduction des énergies dans les cuisines de ses mandants dédiés aux chefs. Et avant cela, la ville avait réussi à convaincre Migros-Genève de supprimer la distribution de sacs en plastique aux caisses de ses supermarchés. Une décision courageuse qui a permis de supprimer 70 millions de sacs en deux ans. «En échange de cet engagement, la voirie a augmenté le nombre de poubelles situées près des supermarchés ainsi que le nombre de levées», relève le magistrat.

SUR TROIS AXES

Ces partenariats visent trois objectifs distincts: limiter l'impact des déchets sur le domaine public, diminuer la production de détritrus à la source, inciter au tri et améliorer le taux de recyclage. Pour chaque tonne de déchets ménagers que la plus grande ville de Suisse romande fait incinérer, Genève paie 260 francs. Soit une facture annuelle d'environ 14 millions de francs. A l'inverse, elle revend le papier entre 20 et 80 francs la tonne.

Aussi, la commune encourage ses habitants à ne pas mélanger le papier, ou d'autres matériaux recyclables, aux déchets à incinérer. «En ne triant pas, c'est l'argent du contribuable que l'on fait partir en poussière, relève Pierre Maudet. Nous avons d'ailleurs obtenu de meilleurs résultats que le Tessin qui a préféré adopter une loi interdisant les sacs en plastique en bout de caisse dans les magasins. Je préfère convaincre que contraindre.»

Candidate à l'organisation de la 7^e Conférence européenne des villes durables en 2013, la ville de Genève a récemment présenté à diverses entreprises un cadre qui leur permettrait de s'engager formellement au côté du gouvernement. Ce grand congrès qui se tient tous les trois ans rassemble généralement quelque 2000 participants. Le budget prévisionnel de cette manifestation se situe entre 1,5 et 2 millions de francs. Sandrine Salerno, actuelle maire de

Genève, table sur des recettes de 700 000 francs grâce aux exposants et aux futurs partenariats. En mai 2010 à Dunkerque, cette conférence avait ainsi permis à Veolia et à GDF Suez, notamment, de présenter leur stratégie. ■

«En ne triant pas, c'est l'argent du contribuable que l'on fait partir en poussière»

